



# Assemblée générale

Distr. générale  
20 août 2004  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-neuvième session

Point 139 de l'ordre du jour provisoire\*

### Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone

## Budget révisé de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats escomptés . . . . .	1–6	5
II. Ressources nécessaires . . . . .	7–8	18
III. Analyse des variations . . . . .	9–24	21
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre . . . . .	25	26
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires . . . . .		27
Annexe		
Organigrammes . . . . .		31
Carte . . . . .		34

\* A/59/150.

## Résumé

Le budget initial de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005, qui figurait dans le document A/58/661 du 22 décembre 2003, s'élevait à 199 799 800 dollars. Il avait été établi conformément au plan de retrait suivant l'option du statu quo modifié, approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1492 (2003) du 18 juillet 2003, qui envisageait un retrait complet des forces de maintien de la paix d'ici à décembre 2004, selon les modalités exposées aux paragraphes 37 à 40 du rapport que le Secrétaire général avait présenté au Conseil de sécurité le 23 juin 2003 (S/2003/663).

Compte tenu du fait que, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport du 19 mars 2004 (S/2004/228), la capacité de la police et des forces armées de la Sierra Leone de maintenir effectivement la sécurité et la stabilité dans la région est limitée, le Conseil de sécurité, au paragraphe 5 de sa résolution 1537 (2004) du 30 mars 2004, a décidé qu'une présence résiduelle de la MINUSIL serait maintenue en Sierra Leone pour une période initiale de six mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, avec un effectif qui sera ramené, le 28 février 2005 au plus tard, de 5 000 hommes en décembre 2004 à un nouveau plafond de 3 250 militaires, 141 observateurs militaires et 80 membres de la police civile des Nations Unies, et a prié le Secrétaire général d'engager les préparatifs sur la base des recommandations formulées dans son rapport afin d'assurer un passage sans heurts de la configuration actuelle de la MINUSIL à une présence résiduelle.

En attendant qu'un budget révisé soit présenté, et compte tenu de la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/58/759/Add.3), l'Assemblée générale, dans sa résolution 58/308 du 18 juin 2004 a ouvert un crédit d'un montant de 196 982 200 dollars pour financer le fonctionnement de la Mission pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005.

Le présent rapport contient le budget révisé pour la période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005 au titre du fonctionnement de la MINUSIL. Ce budget tient compte des besoins supplémentaires découlant d'une réduction plus progressive des effectifs au cours de la période se terminant le 30 juin 2005. Le budget révisé, qui fait apparaître une augmentation de 94 621 400 dollars, se chiffre à 291 603 600 dollars. Le budget révisé, qui prévoit le déploiement mensuel d'un maximum de 9 800 militaires, 260 observateurs militaires, 130 membres de la police civile, 335 fonctionnaires internationaux, 556 membres du personnel recrutés dans le pays et 147 Volontaires des Nations Unies, couvrira le coût du fonctionnement de la Mission du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005.

## Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	1 <sup>er</sup> juillet 2003 -30 juin 2004	1 <sup>er</sup> juillet 2004-30 juin 2005		Variation	
	Montant réparti (1)	Montant initialement réparti (2)	Prévisions de dépenses révisées (3)	Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police	314 274,1	111 152,2	143 428,2	32 276,0	29,0
Personnel civil	47 325,3	34 445,3	50 413,1	15 967,8	46,4
Dépenses opérationnelles	158 454,2	51 384,7	97 762,3	46 377,6	90,3
<b>Montant brut</b>	<b>520 053,6</b>	<b>196 982,2</b>	<b>291 603,6</b>	<b>94 621,4</b>	<b>48,0</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	5 882,4	4 280,6	6 377,1	2 096,5	49,0
<b>Montant net</b>	<b>514 171,2</b>	<b>192 701,6</b>	<b>285 226,5</b>	<b>92 524,9</b>	<b>48,0</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>520 053,6</b>	<b>196 982,2</b>	<b>291 603,6</b>	<b>94 621,4</b>	<b>48,0</b>

## Ressources humaines

	Observateurs militaires <sup>a,b</sup>	Contingents <sup>a,b</sup>	Police civile <sup>a,b</sup>	Unités de police constituées	Personnel international <sup>a</sup>	Personnel recruté dans le pays <sup>a</sup>	Volontaires des Nations Unies <sup>a</sup>	Personnel fourni par des gouvernements	Observateurs électoraux civils	Total
<b>Direction exécutive et administrative</b>										
Effectif actuel	–	–	–	–	10	2	–	–	–	12
Effectif proposé	–	–	–	–	10	2	–	–	–	12
<b>Composantes</b>										
<b>Composante civile opérationnelle</b>										
Effectif actuel	–	–	–	–	63	41	25	–	–	129
Effectif proposé	–	–	–	–	63	41	25	–	–	129
<b>Militaires</b>										
Effectif actuel	260	10 339	–	–	7	45	–	–	–	10 651
Effectif proposé	260	9 800	–	–	7	45	–	–	–	10 112
<b>Police civile</b>										
Effectif actuel	–	–	150	–	2	10	–	–	–	162
Effectif proposé	–	–	130	–	2	10	–	–	–	142
<b>Appui</b>										
Effectif actuel	–	–	–	–	253	458	122	–	–	833
Effectif proposé	–	–	–	–	253	458	122	–	–	833

<b>Total</b>										
Effectif actuel	260	10 339	150	–	335	556	147	–	–	<b>11 787</b>
Effectif proposé	260	9 800	130	–	335	556	147	–	–	<b>11 228</b>
<b>Variation nette</b>	–	<b>(539)</b>	<b>(20)</b>	–	–	–	–	–	–	<b>(559)</b>

<sup>a</sup> Effectif autorisé/proposé le plus élevé.

<sup>b</sup> Le budget a été établi sur la base du plan de retrait présenté au paragraphe 5 de la résolution 1537 (2004) du Conseil de sécurité.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

## I. Mandat et résultats escomptés

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) dans sa résolution 1270 (1999). La phase actuelle de ce mandat vient à expiration le 30 septembre 2004 (résolution 1537 (2004) du Conseil de sécurité, en date du 30 mars 2004).
2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de consolider la paix et la sécurité en Sierra Leone.
3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à concrétiser un certain nombre de réalisations escomptées en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante police civile et composante appui).
4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, les indicateurs de succès servant à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission.
5. L'objectif général que poursuit la Mission, ainsi que les progrès qu'elle doit accomplir pour concrétiser les réalisations escomptées, qui sont mesurés à l'aide des indicateurs de succès énoncés dans le présent budget révisé sont, dans la plupart des cas, analogues aux progrès prévus dans le budget initial pour l'exercice 2004/05. Le budget révisé comprend toutefois un certain nombre de modifications concernant les produits à exécuter, et couvre un exercice budgétaire complet de 12 mois au lieu de la période de fonctionnement de 6 mois et de la période de liquidation de 3 mois prévues dans le budget initial pour l'exercice 2004/05. Les produits prévus ont été révisés dans tous les domaines d'opération de la composante civile opérationnelle, de la composante militaire, de la composante police civile et de la composante appui. Les modifications concernent essentiellement les données statistiques et chiffrées, des ressources supplémentaires étant demandées pour exécuter les produits révisés.

### **Direction exécutive et administration**

6. La direction exécutive et l'administration d'ensemble de la Mission sont assurées par les collaborateurs directs du Représentant spécial du Secrétaire général.

Tableau 1  
**Ressources humaines : direction exécutive et administration**

	<i>Personnel international</i>							<b>Total partiel</b>	<i>Personnel recruté dans le pays</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
<b>Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général</b>											
Effectif actuel	1	–	5	–	1	3	–	10	2	–	<b>12</b>
Effectif proposé	1	–	5	–	1	3	–	10	2	–	<b>12</b>
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

**Composante 1 : composante civile opérationnelle**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.1 Plus grande stabilité politique en Sierra Leone	1.1.1 Poursuite de la participation de 5 partis politiques à la vie parlementaire sur les 10 partis enregistrés 1.1.2 Élection et entrée en fonctions de 14 conseils de gouvernement local
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture périodique à la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) d’analyses et de conseils politiques concernant la Sierra Leone et l’Union du fleuve Mano</li> <li>• Missions de bons offices et facilitation des contacts entre les partis politiques et entre leurs membres</li> <li>• Quatre rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la MINUSIL</li> <li>• Réunions périodiques des responsables des services organiques avec 100 représentants de districts chargés de la consolidation de la paix</li> <li>• Fourniture de produits médiatiques de nature à favoriser la stabilité politique en Sierra Leone, dont 12 émissions quotidiennes et 29 émissions hebdomadaires de radio de la MINUSIL et des émissions d’information diffusées 24 heures sur 24 en 6 langues dans 14 régions</li> <li>• Formation de 60 journalistes locaux indépendants au journalisme professionnel et à la diffusion d’informations responsables</li> <li>• Tenue de quatre réunions de haut niveau entre la MINUSIL et le Gouvernement sierra-léonais en plus des deux réunions hebdomadaires entre le Représentant spécial du Secrétaire général et le chef de l’État portant sur des questions politiques, socioéconomiques et de sécurité</li> <li>• Cinquante points de presse sur les activités de la MINUSIL à l’intention des journalistes locaux et internationaux</li> <li>• Facilitation de la constitution de comités de la paix et de la réconciliation dans 149 chefferies, à l’aide de techniques de règlement des crises, de discussions et de consultations permanentes avec les principaux chefs, les chefs locaux, les dirigeants communautaires et des représentants de la société civile, notamment de groupes religieux</li> <li>• Deux ateliers sur la promotion de l’emploi des jeunes dans le cadre de l’émission intitulée « La voix des jeunes » sur Radio MINUSIL</li> </ul>	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.2 Consolidation de l’autorité du Gouvernement sierra-léonais, décentralisation et bonne gouvernance	1.2.1 150 agents de l’État travaillant dans les provinces en 2004/05, contre 120 en 2003/04 1.2.2 Augmentation des recettes tirées des exportations de diamant (100 millions de dollars en 2004/05, contre 70 millions de dollars en 2003/04) conformément à la réglementation établie par le Gouvernement sierra-léonais

<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facilitation de réunions périodiques avec les organismes des Nations Unies, dont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et avec la Banque mondiale en vue de coordonner les opérations d'assistance au Gouvernement sierra-léonais</li> <li>• Recensement des sites licites et illicites d'exploitation des ressources minérales stratégiques du pays à l'aide du Système d'information géographique, afin d'aider le Gouvernement sierra-léonais à vérifier l'état de ces ressources</li> <li>• Mise en œuvre de 19 projets à effet rapide dans tous les sites où la MINUSIL est déployée</li> <li>• Facilitation de six réunions du Comité de développement et de partenariat avec la participation de tous les ministères sierra-léonais, des institutions bilatérales et multilatérales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres partenaires donateurs</li> <li>• Organisation de six réunions de haut niveau sur l'extraction minière avec la participation des Ministres sierra-léonais des finances, des affaires intérieures et des ressources minérales, ainsi que de représentants de la Banque mondiale, du FMI et d'autres partenaires donateurs</li> <li>• Recensement de 250 sites d'exploitation minière</li> <li>• Établissement d'une carte d'état-major portant sur 24 sites d'exploitation minière</li> <li>• Formation, dans 149 chefferies, de 298 responsables aux techniques d'administration publique et de gestion</li> <li>• Formation de 150 responsables de district aux techniques d'administration publique et de gestion</li> <li>• Facilitation de l'application de la politique nationale en faveur des jeunes, au moyen de séminaires et de conférences sur les responsabilités civiques des jeunes et de la création de capacités en collaboration avec le PNUD</li> <li>• Établissement d'un système cadastral national et démarcation des zones d'exploitation des mines de diamant dans 12 chefferies</li> </ul>	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.3 Plus grand respect et meilleure protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Sierra Leone	<p>1.3.1 Augmentation du nombre d'organisations non gouvernementales locales de défense des droits de l'homme (75 au cours de l'exercice budgétaire 2004/05, contre 50 au cours de l'exercice budgétaire 2003/04)</p> <p>1.3.2 Poursuite d'environ 2 % des auteurs d'actes de violence familiale dirigés contre des femmes et des enfants au cours de l'exercice budgétaire 2004/05, contre 0,5 % au cours de l'exercice budgétaire 2002/03</p> <p>1.3.3 Adoption par le Parlement d'une loi portant création d'une Commission des droits de l'homme</p>

*Produits*

- Recommandation d'un ou de plusieurs textes de loi types concernant la protection des droits de l'homme en vue d'aider le Gouvernement à élaborer une législation conforme aux normes internationales en la matière
- Formation de 500 fonctionnaires aux droits humains, notamment aux droits de l'enfant
- Formation aux droits humains fondamentaux de 500 observateurs sierra-léonais des droits de l'homme
- Formation aux droits de l'homme de 200 enseignants
- Formation aux droits de l'homme de 200 membres des unités de la police sierra-léonaise, dont ceux des unités de police chargées de venir en aide aux familles
- Formation aux droits de l'homme de 100 agents pénitentiaires
- Formation aux droits de l'homme de 100 agents de probation
- Formation aux droits de l'homme de 50 procureurs de police
- Fourniture de conseils techniques au Ministère de la protection sociale, de la condition féminine et de l'enfance et à la Commission nationale des enfants victimes de la guerre à l'occasion de la présentation au Parlement d'un projet de loi relatif aux droits de l'enfant et de la formulation d'une politique nationale en faveur de l'enfance
- Formation de 100 officiers de l'armée sierra-léonaise aux droits de l'homme
- Sensibilisation de 100 jeunes, écoliers et écolières aux droits de l'homme
- Facilitation de la création de deux bibliothèques de référence sur les droits de l'homme grâce à la tenue de réunions et à l'établissement de contacts avec des donateurs potentiels
- Diffusion de 50 programmes de sensibilisation aux droits de l'homme sur Radio MINUSIL
- Fourniture de conseils techniques au Parlement au sujet de la loi portant création de la Commission nationale des droits de l'homme en Sierra Leone
- Facilitation de la diffusion du rapport final de la Commission vérité et réconciliation
- Création de comités locaux des droits de l'homme dans deux districts
- Formation de 10 Sierra-Léonais à l'exploitation et à l'administration de l'émission de radio « La voix des enfants »
- Organisation de campagnes de sensibilisation au VIH et établissement de programmes de création de renforcement de capacités pour les populations locales vulnérables
- Fourniture d'une assistance technique aux administrations locales, en collaboration avec d'autres organismes, en vue de la planification et de l'élaboration de programmes nationaux de lutte contre le VIH

*Facteurs externes* : La stabilité de la sous-région sera maintenue.

Tableau 2

**Ressources humaines : composante 1, composante civile opérationnelle**

	Personnel international							Total partiel	Personnel recruté dans le pays	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
<b>Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général</b>											
Effectif actuel	1	–	3	2	–	2	<b>8</b>	2	–	<b>10</b>	
Effectif proposé	1	–	3	2	–	2	<b>8</b>	2	–	<b>10</b>	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Bureau des droits de l'homme</b>											
Effectif actuel	–	1	5	10	1	1	<b>18</b>	2	2	<b>22</b>	
Effectif proposé	–	1	5	10	1	1	<b>18</b>	2	2	<b>22</b>	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Bureau des affaires politiques</b>											
Effectif actuel	–	1	1	3	2	–	<b>7</b>	3	–	<b>10</b>	
Effectif proposé	–	1	1	3	2	–	<b>7</b>	3	–	<b>10</b>	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Bureau des politiques et de la planification</b>											
Effectif actuel	–	1	1	1	–	2	<b>5</b>	–	–	<b>5</b>	
Effectif proposé	–	1	1	1	–	2	<b>5</b>	–	–	<b>5</b>	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Bureau des affaires civiles</b>											
Effectif actuel	–	–	8	4	1	–	<b>13</b>	10	8	<b>31</b>	
Effectif proposé	–	–	8	4	1	–	<b>13</b>	10	8	<b>31</b>	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Groupe de gestion du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion</b>											
Effectif actuel	–	–	2	–	–	–	<b>2</b>	–	15	<b>17</b>	
Effectif proposé	–	–	2	–	–	–	<b>2</b>	–	15	<b>17</b>	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Bureau de l'information</b>											
Effectif actuel	–	–	3	5	–	2	<b>10</b>	24	–	<b>34</b>	
Effectif proposé	–	–	3	5	–	2	<b>10</b>	24	–	<b>34</b>	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Total</b>											
Effectif autorisé	1	3	23	25	4	7	<b>63</b>	41	25	<b>129</b>	
Effectif proposé	1	3	23	25	4	7	<b>63</b>	41	25	<b>129</b>	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	

**Composante 2 : composante militaire**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.1 Maintien de la sécurité dans tout le pays	2.1.1 Aucune incursion signalée à la frontière 2.1.2 Aucun problème de sécurité intérieure exigeant une intervention militaire
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Point quotidien de la situation entre les agents de la MINUSIL et ceux des organismes publics sierra-léonais chargés de la sécurité</li> <li>• Réunions mensuelles de haut niveau avec les organismes publics sierra-léonais chargés de la sécurité</li> <li>• 67 684 jours de patrouille mobile (soit 4 patrouilles composées de 4 observateurs militaires chacune à partir de 14 sites accueillant des équipes d'observateurs militaires pendant 212 jours et 3 patrouilles composées de 4 observateurs à partir de 11 sites pendant 153 jours)</li> <li>• 602 400 jours de patrouille mobile (4 bataillons par secteur effectuant chacun 15 patrouilles composées de 20 militaires dans deux secteurs pendant 92 jours ; 3 bataillons par secteur effectuant chacun 15 patrouilles composées de 20 militaires dans deux secteurs pendant 151 jours et 3 bataillons par secteur effectuant 15 patrouilles composées de 20 militaires pendant 122 jours)</li> <li>• 2 850 heures de patrouille et de manœuvres aériennes (11 hélicoptères MI-8 à raison de 25 heures de vol par mois par appareil pendant six mois; et 8 hélicoptères MI-8 à raison de 25 heures de vol par mois par appareil pendant six mois)</li> <li>• 282 875 jours/hommes d'interventions rapides de bataillons (une intervention rapide de bataillon, soit 775 hommes, pendant 365 jours)</li> </ul> <p><i>Facteurs externes</i> : La situation de la sous-région en matière de sécurité n'aura pas de répercussions sur celle de la Sierra Leone.</p>	

Tableau 3

**Ressources humaines : composante 2, composante militaire**

	<b>Total</b>
<b>I. Observateurs militaires</b>	
Effectif actuel	<b>260</b>
Effectif proposé	<b>260</b>
<b>Variation nette</b>	<b>–</b>
<b>II. Contingents</b>	
Effectif actuel	<b>10 339</b>
Effectif proposé	<b>9 800</b>
<b>Variation nette</b>	<b>(539)</b>

	<i>Personnel international</i>							<b>Total partiel</b>	<i>Personnel recruté dans le pays</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
<b>III. Personnel civil</b>											
<b>Bureau du commandant de la Force</b>											
Effectif actuel	1	-	-	-	-	4	-	<b>5</b>	13	-	<b>18</b>
Effectif proposé	1	-	-	-	-	4	-	<b>5</b>	13	-	<b>18</b>
<b>Variation nette</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Bureau du commandant adjoint de la Force/Chef des observateurs militaires</b>											
Effectif actuel	-	1	-	-	-	1	-	<b>2</b>	32	-	<b>34</b>
Effectif proposé	-	1	-	-	-	1	-	<b>2</b>	32	-	<b>34</b>
<b>Variation nette</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total partiel, personnel civil</b>											
Effectif actuel	1	1	-	-	-	5	-	<b>7</b>	45	-	<b>52</b>
Effectif proposé	1	1	-	-	-	5	-	<b>7</b>	45	-	<b>52</b>
<b>Variation nette</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total (I, II et III)</b>											
Effectif actuel											<b>10 651</b>
Effectif proposé											<b>10 112</b>
<b>Variation nette</b>											<b>(539)</b>

**Composante 3 : police civile**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
3.1 Progrès dans la constitution d'une police nationale efficace et responsable en Sierra Leone	<p>3.1.1 1 450 policiers sierra-léonais déployés en 2004/05 dans les zones de Kono et de Kailahun, où les besoins en matière de sécurité sont les plus élevés, contre 979 en 2003/04</p> <p>3.1.2 Augmentation des effectifs de la police sierra-léonaise jusqu'à hauteur de 9 500 policiers en 2004/05, contre 8 000 en 2003/04</p>
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement et formation de 1 800 nouveaux policiers sierra-léonais</li> <li>• Révision et mise à jour des manuels et des procédures de fonctionnement de la police sierra-léonaise</li> <li>• Formation en cours d'emploi de 2 000 policiers sierra-léonais aux techniques de maintien de l'ordre public</li> <li>• Formation de 500 cadres moyens de la police sierra-léonaise aux techniques d'encadrement</li> <li>• Coordination de l'aide extérieure apportée à la police sierra-léonaise, en particulier lors des réunions ordinaires du Comité directeur, qui comprend des représentants du Ministère du développement international du Royaume-Uni, du PNUD et des autorités locales</li> <li>• Fourniture de conseils aux 22 divisions de la police sierra-léonaise sur 11 thèmes concernant les opérations de police locale</li> <li>• Réunions hebdomadaires avec la police sierra-léonaise, en vue de l'aider à assurer le maintien de l'ordre au niveau local</li> <li>• Formation de 300 policiers appartenant aux unités spécialisées du Département des enquêtes judiciaires (infractions commerciales), d'Interpol (groupe d'aide aux familles), du Département des relations communautaires (maintien de l'ordre au niveau local), du Groupe de l'analyse criminelle et du Département des enquêtes judiciaires (drogues et stupéfiants)</li> <li>• Formation de 150 policiers appartenant au groupe stratégique chargé du contrôle de l'exploitation des mines de diamant, de la sécurité transfrontières et de la sécurité des aéroports</li> <li>• Facilitation de la construction de 5 postes de police et de 28 casernes grâce à l'évaluation des besoins de la police sierra-léonaise et à l'identification de partenaires en collaboration avec les populations locales</li> <li>• Formation de 100 instructeurs de la police sierra-léonaise</li> </ul>	
<p><i>Facteurs externes</i> : La situation de la sous-région en matière de sécurité n'aura pas de répercussions sur celle de la Sierra Leone. La police sierra-léonaise pourra recruter des candidats policiers qualifiés et motivés.</p>	

Tableau 4  
Ressources humaines : composante 3, police civile

											Total
<b>I. Police civile</b>											
Effectif actuel											150
Effectif proposé											130
<b>Variation nette</b>											<b>(20)</b>
<i>Personnel international</i>											
<i>Personnel recruté dans le pays</i>											
<i>Volontaires des Nations Unies</i>											
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>	<b>Total partiel</b>			<b>Total</b>
<b>II. Personnel civil</b>											
<b>Bureau du Chef de la police</b>											
Effectif actuel											12
Effectif proposé											12
<b>Variation nette</b>											<b>-</b>
<b>Total (I et II)</b>											
Effectif actuel											162
Effectif proposé											142
<b>Variation nette</b>											<b>(20)</b>

**Composante 4 : appui**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
4.1 Appui logistique et administratif efficace et rationnel de la Mission	<p>4.1.1 Règlement des factures dans les 20 jours suivant leur réception en 2004/05, contre 25 jours en 2002/03</p> <p>4.1.2 Délai d'achat sur place de biens et de services simples ramené à six mois en 2004/05 contre neuf mois en 2002/03</p>
<p><i>Produits</i></p> <p><b>Amélioration des services</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen administratif périodique des règlements effectués</li> <li>• Contrôle permanent de la diligence avec laquelle les demandes de fourniture de biens ou services sont émises et les appels d'offres publiés et création d'une fonction d'activation des commandes permettant de suivre la fourniture des biens et services commandés</li> </ul> <p><b>Personnel civil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration de 891 contrats (ceux de 335 fonctionnaires internationaux, de 556 fonctionnaires recrutés dans le pays et de 147 Volontaires des Nations Unies)</li> </ul> <p><b>Militaires et personnel de police</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement, relève et rapatriement de 9 800 militaires, de 260 observateurs militaires et de 130 membres de la police civile</li> <li>• Distribution de 1 342 533 rations aux troupes sur 33 sites</li> </ul> <p><b>Installations et infrastructures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien de 116 installations sur 30 sites</li> <li>• Mise en service, entretien et réparation de 311 groupes électrogènes et approvisionnement de ces groupes en carburant (1,6 million de litres)</li> <li>• Approvisionnement en carburant de 72 groupes électrogènes appartenant aux contingents</li> <li>• Entretien de 58 systèmes de purification de l'eau sur 28 sites</li> <li>• Réparation et entretien de 30 kilomètres de routes</li> <li>• Construction et mise en service de décharges de déchets solides pour les bâtiments de la Mission situés à Hastings, Freetown et Lungi</li> <li>• Entretien de deux camps de transit pour les contingents venant d'arriver ou sur le point d'être rapatriés et d'un camp d'hébergement d'officiers d'état-major</li> <li>• Achèvement de trois projets d'asphaltage</li> </ul> <p><b>Transports terrestres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion et entretien de 768 véhicules particuliers et véhicules lourds et spécialisés</li> <li>• Exploitation de quatre ateliers de réparation et d'entretien de véhicules à Mammy Yoko, Hastings, Bo et Kenema</li> </ul>	

- Approvisionnement en carburant de 1 477 véhicules appartenant aux contingents

**Transports aériens**

- Opérations en vol d'un avion et de 28 hélicoptères, pendant une durée totale de 24 360 heures, pour une consommation de carburant de 17 706 900 litres
- Transport de 176 591 passagers et de 8 591 tonnes de fret sur une distance totale de 2 462 727 kilomètres

**Transmissions**

- Appui au fonctionnement de 23 microstations terriennes (VSAT) sur 19 sites
- Appui au fonctionnement de 19 standards téléphoniques desservant 2 100 usagers
- Entretien de 400 radios mobiles à ondes courtes munies de matériel de repérage radiogoniométrique GPS

**Informatique**

- Appui au fonctionnement, entretien et réparation de 1 209 ordinateurs de bureau, 186 ordinateurs portatifs, 634 imprimantes et 50 scanners/télécopieurs numériques sur 26 sites
- Appui au fonctionnement d'un réseau longue portée desservant 1 395 usagers

**Services médicaux**

- Soins/consultations dispensés à 7 600 patients dans une unité médicale de niveau I (dispensaire du quartier général de la MINUSIL)
- Soins/consultations dispensés à 25 200 patients dans 14 unités médicales de niveau I
- Soins/consultations dispensés à 1 080 patients dans une unité médicale de niveau II
- Soins/consultations dispensés à 720 patients dans une unité médicale de niveau III
- Services facultatifs et confidentiels de conseil et de dépistage du VIH offerts à l'ensemble du personnel
- Programme de sensibilisation au VIH à l'intention de tout le personnel, notamment par la transmission de l'information entre collègues

**Fournitures, services et matériel divers**

- Traitement et manutention de 4 000 tonnes de fret aérien à l'expédition
- Traitement et manutention de fret maritime à l'expédition (300 conteneurs, 400 véhicules appartenant à l'ONU et 150 palettes)

**Sécurité**

- Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 sur 5 sites, 10 installations/bâtiments et 12 sites accueillant des équipes d'observateurs militaires, et services de protection des personnalités
- Fourniture de services consultatifs et organisation de réunions d'information sur les questions de sécurité pour l'ensemble du personnel de la MINUSIL et les personnes en visite officielle

- Réalisation d'enquêtes sur tous les accidents et incidents mettant en jeu des membres du personnel ou des biens de la MINUSIL

*Facteurs externes* : Les fournisseurs de biens et services seront en mesure d'honorer leurs contrats.

Tableau 5  
Ressources humaines : composante 4, appui

	Personnel international							Total partiel	Personnel recruté dans le pays	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
<b>Bureau de la Division de l'administration</b>											
Effectif actuel	–	2	3	7	–	9	–	21	8	4	33
Effectif proposé	–	2	3	7	–	9	–	21	8	4	33
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe de coordination de la sécurité</b>											
Effectif actuel	–	–	1	2	–	–	36	39	20	4	63
Effectif proposé	–	–	1	2	–	–	36	39	20	4	63
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Bureau des services administratifs</b>											
Effectif actuel	–	–	15	25	37	15	–	92	91	28	211
Effectif proposé	–	–	15	25	37	15	–	92	91	28	211
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Bureau des services de soutien intégré</b>											
Effectif actuel	–	1	11	12	73	4	–	101	339	86	526
Effectif proposé	–	1	11	12	73	4	–	101	339	86	526
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>											
Effectif actuel	–	3	30	46	110	28	36	253	458	122	833
Effectif proposé	–	3	30	46	110	28	36	253	458	122	833
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

## II. Ressources nécessaires

### 1. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis, l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	1 <sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004		1 <sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005		Variation	
	Montant alloué (1)	Demande de crédits initiale (2)	Demande de crédits révisée (3)	Variation		
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)	
<b>Militaires et personnel de police</b>						
Observateurs militaires	12 232,5	5 819,3	8 164,6	2 345,3	40,3	
Contingents	295 038,1	102 054,2	130 458,6	28 404,4	27,8	
Police civile	7 003,5	3 278,7	4 805,0	1 526,3	46,6	
Unités de police constituées	–	–	–	–	–	
<b>Total partiel</b>	<b>314 274,1</b>	<b>111 152,2</b>	<b>143 428,2</b>	<b>32 276,0</b>	<b>29,0</b>	
<b>Personnel civil</b>						
Personnel international <sup>a</sup>	38 868,2	29 889,5	43 835,7	13 946,2	46,7	
Personnel recruté dans le pays <sup>b</sup>	3 765,0	1 861,1	2 721,8	860,7	46,2	
Volontaires des Nations Unies <sup>c</sup>	4 692,1	2 694,7	3 855,6	1 160,9	43,1	
<b>Total partiel</b>	<b>47 325,3</b>	<b>34 445,3</b>	<b>50 413,1</b>	<b>15 967,8</b>	<b>46,4</b>	
<b>Dépenses opérationnelles</b>						
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–	–	
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–	
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	
Consultants	24,3	25,2	25,2	–	–	
Voyages	960,0	513,1	811,3	298,2	58,1	
Installations et infrastructures	44 326,1	15 835,6	21 482,0	5 646,4	35,7	
Transports terrestres	7 383,3	1 899,1	3 519,3	1 620,2	85,3	
Transports aériens	63 277,4	17 506,8	49 866,2	32 359,4	184,8	
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–	–	
Transmissions	15 304,4	6 132,1	8 648,5	2 516,4	41,0	
Informatique	3 233,6	1 600,4	2 187,0	586,6	36,7	
Services médicaux	14 954,0	4 502,1	6 579,2	2 077,1	46,1	
Matériel spécial	6 167,8	1 769,3	2 599,8	830,5	46,9	
Fournitures, services et matériels divers	2 583,3	1 483,0	1 775,8	292,8	19,7	
Projets à effet rapide	240,0	118,0	268,0	150,0	127,1	
<b>Total partiel</b>	<b>158 454,2</b>	<b>51 384,7</b>	<b>97 762,3</b>	<b>46 377,6</b>	<b>90,3</b>	
<b>Total brut</b>	<b>520 053,6</b>	<b>196 982,2</b>	<b>291 603,6</b>	<b>94 621,4</b>	<b>48,0</b>	
Recettes provenant des contributions du personnel	5 882,4	4 280,6	6 377,1	2 096,5	49,0	
<b>Total net</b>	<b>514 171,2</b>	<b>192 701,6</b>	<b>285 226,5</b>	<b>92 524,9</b>	<b>48,0</b>	

Catégorie de dépenses	1 <sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004		1 <sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005		Variation	
	Montant alloué	Demande de crédits initiale	Demande de crédits révisée	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3)-(2)	(5) = (4)/(2)	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>520 053,6</b>	<b>196 982,2</b>	<b>291 603,6</b>	<b>94 621,4</b>	<b>48,0</b>	

<sup>a</sup> Les dépenses initialement prévues et révisées pour 2004/05 ont été calculées sur la base d'un taux de vacance de postes de 8 %.

<sup>b</sup> Les dépenses initialement prévues et révisées pour 2004/05 ont été calculées sur la base d'un taux de vacance de postes de 4 %.

<sup>c</sup> Les dépenses initialement prévues et révisées pour 2004/05 ont été calculées sur la base d'un taux de vacance de postes de 5 %.

## 2. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

7. Les montants révisés prévus à ce titre pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005 (50 777 100 dollars) ont été calculés sur la base de taux de remboursement standard du matériel majeur (loué avec équipage) et du soutien logistique autonome. Ils se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant prévu initialement	Montant estimatif additionnel	Montant estimatif révisé (total)
<b>Matériel majeur</b>	<b>17 984,5</b>	<b>5 579,6</b>	<b>23 564,1</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>			
Restauration (cuisines)	1 442,7	500,6	1 943,3
Mobilier de bureau	1 242,0	431,2	1 673,2
Électricité	1 001,2	70,5	1 071,7
Missions secondaires du génie	840,0	292,5	1 132,5
Blanchisserie et nettoyage	1 208,0	419,4	1 627,4
Matériel de campement	1 009,2	515,1	1 524,3
Hébergement	1 889,1	454,8	2 343,9
Magasins – divers	2 365,4	820,8	3 186,2
Transmissions	2 758,4	1 594,6	4 353,0
Services médicaux	4 176,6	1 581,1	5 757,7
Neutralisation des explosifs et munitions	337,2	(337,2)	–
Observation	1 432,1	1 167,7	2 599,8
Identification	0,9	(0,9)	–
<b>Total partiel</b>	<b>19 702,8</b>	<b>7 510,2</b>	<b>27 213,0</b>
<b>Total</b>	<b>37 687,3</b>	<b>13 089,8</b>	<b>50 777,1</b>

### 3. Contributions non budgétisées

8. La valeur estimative révisée des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005 est la suivante :

<i>Catégorie de contributions</i>	<i>Valeur estimative (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Accord sur le statut des forces <sup>a</sup>	978,7
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
<b>Total</b>	<b>978,7</b>

<sup>a</sup> Y compris les terrains, bâtiments et installations des aérodromes.

### III. Analyse des variations<sup>1</sup>

#### *Explication*

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	2 345,3	40,3 %

#### • **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

9. Le projet de budget révisé est fondé sur un effectif moyen de 174 observateurs militaires pendant l'intégralité de la période de 12 mois alors que le projet de budget initial prévoyait le rapatriement de l'ensemble des 260 observateurs militaires pour décembre 2004.

	<i>Variation</i>	
<b>Contingents militaires</b>	28 404,4	27,8 %

#### • **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

10. L'augmentation des ressources nécessaires est imputable au fait que le projet de budget révisé prévoit, en moyenne mensuelle, le déploiement de 5 627 membres des contingents pendant la totalité de la période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005, alors que le projet de budget initial prévoyait un effectif semestriel moyen de 8 265 pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2004.

<sup>1</sup> Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis.

	<i>Variation</i>	
<b>Police civile</b>	1 526,3	46,6 %

• **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

11. L'augmentation des ressources nécessaires est due au non-rapatriement de la totalité de la police civile pour le 31 mars 2005, comme le prévoyait le projet de budget initial sur la base du plan révisé de réduction des effectifs militaires et de police. Le projet de budget révisé se fonde sur un effectif moyen de 103 membres de la police civile pour l'intégralité des 12 mois de l'exercice alors que le budget initial prévoyait un effectif moyen de 92 membres de la police civile sur neuf mois.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel international</b>	13 946,2	46,7 %

• **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

12. Du fait que la réduction et le rapatriement des forces militaires et de police de la Mission sont retardés, il est nécessaire de conserver une partie du personnel civil pour continuer à assurer le plein soutien de leurs activités. Le retrait complet du personnel international prévu dans le budget initial pour le 31 mars 2005 se trouve ainsi retardé. L'augmentation des ressources nécessaires est imputable au fait que le projet de budget révisé se fonde sur un effectif moyen de 314 pour l'intégralité des 12 mois de l'exercice en ce qui concerne le personnel international alors que le budget initial prévoyait un effectif moyen de 282 pour neuf mois. Le budget actuel prévoit que le nombre de postes sera progressivement ramené de 335 au 1<sup>er</sup> juillet 2004 à 265 au 1<sup>er</sup> avril 2005.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel recruté dans le pays</b>	860,7	46,2 %

• **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

13. Pour les mêmes raisons que celles mentionnées au paragraphe précédent, l'effectif révisé pour la période couverte correspond à la conservation d'un certain nombre de postes jusqu'à la fin juin 2005 alors que le budget initial prévoyait le retrait complet du personnel recruté dans le pays pour le 31 mars 2005. Les chiffres révisés traduisent le fait que le nombre de postes sera progressivement ramené de 556 au 1<sup>er</sup> juillet 2004 à 486 au 1<sup>er</sup> avril 2005.

	<i>Variation</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	1 160,9	43,1 %

• **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

14. L'augmentation proposée correspond à la rétention de Volontaires des Nations Unies jusqu'au 30 juin 2005 alors que leur retrait complet était prévu pour le 31 mars 2005. Le niveau de ressources proposé correspond à un effectif moyen sur 12 mois de 129 Volontaires des Nations Unies, alors que le budget initial prévoyait un effectif moyen de 122 sur neuf mois.

	<i>Variation</i>	
<b>Voyages</b>	298,2	58,1 %

• **Gestion : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

15. L'augmentation des ressources nécessaires correspond à une période de 12 mois alors le budget initial ne portait que sur six mois. Elle couvre les voyages aux fins de formation, de consultations politiques, et de soutien administratif/technique, ainsi que le voyage à New York du Directeur de l'administration et du responsable du budget dans le cadre de l'examen par le Comité consultatif du présent projet de budget révisé.

	<i>Variation</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	5 646,4	35,7 %

• **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

16. Le facteur le plus important contribuant à cette variation est l'augmentation des versements aux pays fournissant des contingents au titre du soutien logistique autonome du fait que la réduction et le rapatriement du personnel militaire se trouvent reportés.

	<i>Variation</i>	
<b>Transports terrestres</b>	1 620,2	85,3 %

• **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

17. Le facteur le plus important contribuant à cette variation est l'augmentation des ressources nécessaires au titre des carburants et lubrifiants et des pièces de rechange pour assurer la maintenance de la flotte de véhicules conservée pour répondre aux besoins des effectifs accrus de personnel militaire, de police et de personnel civil pendant une période plus longue du fait que la réduction et le rapatriement des effectifs militaires et civils se trouvent reportés.

	<i>Variation</i>	
<b>Transports aériens</b>	32 359,4	184,8 %

• **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

18. On prévoyait initialement le retrait des moyens aériens selon le calendrier suivant : 11 hélicoptères de transport moyen et 1 hélicoptère de transport lourd en septembre 2004 et 2 autres hélicoptères de transport moyen, 2 hélicoptères de transport lourd et 4 hélicoptères d'attaque en décembre 2004. Il est maintenant proposé de conserver 28 hélicoptères pour l'intégralité de la période de 12 mois. Cette augmentation des moyens aériens permettra de continuer à assurer la mobilité de la composante militaire jusqu'à la fin du mandat.

	<i>Variation</i>	
<b>Transmissions</b>	2 516,4	41,0 %

• **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

19. La variation est essentiellement imputable à l'augmentation des paiements aux pays fournissant des contingents au titre du soutien logistique autonome en matière de transmissions du fait de la présence des contingents militaires pour l'intégralité de la période de 12 mois au lieu des six mois prévus initialement.

	<i>Variation</i>	
<b>Informatique</b>	586,6	36,7 %

• **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

20. L'augmentation des ressources nécessaires correspond à l'acquisition de nouveaux routeurs, commutateurs et pièces de rechange et de fournitures essentielles pour la maintenance des réseaux local et étendu et du matériel informatique de la Mission pour l'intégralité de la période de 12 mois au lieu des neuf mois prévus initialement.

	<i>Variation</i>	
<b>Services médicaux</b>	2 077,1	46,1 %

• **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

21. Les dépenses prévues au titres des services médicaux, du ravitaillement sanitaire, des équipements médicaux et du soutien logistique autonome des troupes ont été revues à la hausse compte tenu de l'augmentation des effectifs des militaires et de la police civile ainsi que du personnel civil.

	<i>Variation</i>	
<b>Matériel spécial</b>	830,5	46,9 %

• **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

22. La variation est imputable à l'augmentation des ressources nécessaires pour les paiements aux pays fournisseurs de contingents au titre du soutien logistique autonome en matière d'observation conformément au plan révisé de réduction des effectifs militaires.

	<i>Variation</i>	
<b>Fournitures, services et matériels divers</b>	292,8	19,7 %

• **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

23. L'augmentation des ressources nécessaires est imputable essentiellement aux services divers, notamment les services de ferry et les frais bancaires, du fait de la prorogation de la Mission.

---

	<i>Variation</i>	
<b>Projets à effet rapide</b>	150,0	127,1 %

---

- **Mandat : réduction plus graduelle des effectifs de la Mission**

24. L'augmentation concerne 19 projets à effet rapide que doivent entreprendre les troupes de la MINUSIL dans le but d'améliorer la qualité de vie des collectivités locales, de remettre en état les infrastructures civiles et de faciliter le rétablissement du pouvoir civil dans leur zone de déploiement.

#### **IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre**

25. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la Mission se présentent comme suit :

a) L'ouverture de crédits d'un montant de 94 621 400 dollars pour le fonctionnement de la Mission pendant la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005, en sus du crédit de 196 982 200 dollars déjà ouvert par l'Assemblée générale aux termes de sa résolution 58/308 du 18 juin 2004; et

b) La mise en recouvrement d'un montant de 94 621 400 dollars, à raison de 10 513 488 dollars par mois aux fins du fonctionnement de la Mission pendant la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2004 au 30 juin 2005, compte tenu du montant de 196 982 200 dollars déjà mis en recouvrement auprès des États Membres pour cette même période, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission.

## V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

*Demande/recommandation*

*Mesures prises*

(Voir A/58/759/Add.3)

Le Comité consultatif félicite la Mission des améliorations qu'elle a apportées au document budgétaire (A/58/661), en recourant aux techniques axées sur les résultats. À son avis, cependant, d'autres améliorations pourraient encore être apportées. Ainsi les indicateurs de succès (par exemple 1.1.1 et 1.2.2) devraient donner des paramètres mesurables permettant d'analyser objectivement l'état d'avancement des réalisations escomptées. Ainsi encore, la distinction entre facteurs externes et réalisations attendues semble assez floue [voir par exemple la composante 2 (composante militaire)] (par. 15).

Le Comité consultatif estime qu'il faudrait étudier la possibilité pour l'Organisation de se doter de compétences internes en évacuation et gestion des déchets afin de réduire les frais de protection de l'environnement pendant la liquidation de ses opérations de maintien de la paix. Il compte que, lorsqu'elle entreprendra de se doter de ces compétences, l'Organisation sollicitera les conseils de spécialistes de la protection de l'environnement qui ont déjà travaillé comme consultants pour des opérations de maintien de la paix et mettra à profit les compétences du Programme des Nations Unies pour le développement et des autres programmes, fonds et institutions spécialisées (par. 30).

Le Comité consultatif considère que les éléments du programme de formation ne semblent pas tous tenir suffisamment compte de la réduction d'effectif en cours et de la liquidation future de la Mission. Ainsi, par exemple, il ressort des compléments d'information qui lui ont été communiqués que 38 membres du personnel du Bureau des affaires civiles sont censés recevoir une formation en techniques de la communication, relations publiques et rédaction de rapport afin d'accroître

Les observations du Comité ont été notées et dûment prises en compte dans le projet de budget révisé.

Le Département des opérations de maintien de la paix, en consultation avec le PNUE, a entrepris la formulation d'une ligne de conduite et de directives en matière de protection de l'environnement, lesquelles seront publiées à la fin de 2004.

Le nombre de programmes de formation a été modifié dans le sens des observations du Comité. En ce qui concerne le nombre de membres du personnel du Bureau des affaires civiles censés recevoir une formation, il convient de noter qu'il s'agit là d'une formation interne, menée par le Bureau, mais qu'il avait été initialement envisagé de former aussi du personnel d'autres sections de la composante organique, notamment du Bureau des affaires politiques, du Bureau de l'information, du

leur productivité et qualité de leurs prestations et de renforcer leurs compétences professionnelles dans la perspective des futures activités de la Mission. Or, le projet de tableau d'effectifs du Bureau des affaires civiles pour l'exercice 2004/05 envisage un effectif maximum de 31 personnes, dont 10 recrutées dans le pays et 8 Volontaires des Nations Unies (voir A/58/661, tableau 2) (par. 34).

Le Comité souligne qu'il importe que le nombre de membres du personnel envoyés à un stage de formation soit proportionnel au nombre de tâches à exécuter par la Mission ainsi qu'à ses besoins spécifiques. Étant donné que l'Organisation investit des moyens considérables dans la formation, le Comité compte qu'après la liquidation de la Mission, les compétences acquises par son personnel ne seront pas perdues et que, dans toute la mesure du possible, elles seront mises à la disposition d'autres missions. (par. 35).

Le Comité consultatif rappelle les observations qu'il a formulées dans son rapport précédent sur le fait que l'ONU verse aux contingents de la MINUSIL qui sont encore hébergés sous la tente six mois après leur déploiement à la fois l'indemnité d'hébergement sous la tente et l'indemnité de logement en bâtiment; il rappelle aussi qu'il a invité la Mission à prendre en considération la possibilité de faire appel à des entrepreneurs locaux et d'utiliser les matériaux disponibles sur place lorsqu'elle calcule le coût de logements en dur (voir A/57/772/Add.3, par. 34). En réponse à ces observations du Comité, le Secrétaire général a expliqué au chapitre V.A de son rapport publié sous la cote A/58/661, que, « d'après une étude des marchés locaux menés par la MINUSIL (surtout dans les zones isolées où les troupes sont logées), il n'y avait pas sur place suffisamment de matériaux de construction et d'entrepreneurs locaux pour assurer un hébergement en dur. En outre les troupes devant pouvoir être mobiles, l'hébergement sous tente était le mieux adapté » (par. 37).

Bureau des politiques et de la planification et du Bureau des droits de l'homme, lequel doit avoir des compétences en techniques de la communication, relations publiques et rédaction de rapports. Après réexamen, la formation sera désormais exclusivement réservée au personnel du Bureau des affaires civiles.

Les observations du Comité ont été notées et dûment prises en compte. Afin d'optimiser les résultats de la formation, le personnel recevant une formation en dehors de la Mission est tenu de former des membres appropriés du personnel à son retour. La Mission a également détaché du personnel, selon les besoins, pour aider à la formation du personnel d'autres missions, ce qui contribue à élargir les compétences de l'Organisation.

Les contingents restent hébergés sous la tente au-delà de six mois pour des raisons opérationnelles et non pour des raisons financières. Les opérations exigent le déplacement fréquent des contingents, au niveau des compagnies et des sections, de sorte qu'un hébergement en dur ne constitue pas une solution pratique.

Cependant, un hébergement en dur a toujours été assuré au niveau des quartiers généraux des bataillons lorsqu'il n'est pas prévu de déplacements fréquents. Dans la MINUSIL, plus de 69 % des contingents sont hébergés dans des bâtiments, fournis par l'ONU, tandis que 31 % le sont sous la tente pour des raisons de besoins opérationnels.

Le Comité consultatif trouve préoccupant qu'aucun progrès n'ait été réalisé par l'administration de la MINUSIL vers une amélioration de l'hébergement des contingents. Étant donné la réduction en cours de l'effectif et la liquidation prochaine de la Mission, l'idée de construire des logements en dur devient de plus en plus inactuelle. Il n'en reste pas moins que le principe sur lequel se fonde la règle selon laquelle les contingents ne sont pas sensés passer plus de six mois sous la tente ne devrait pas être mis en cause pour des raisons financières. Le Comité a examiné cette question plus en détail dans son rapport général sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix (A/58/759) (par. 38).

Le Comité consultatif note que, selon le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix de l'ONU clos le 30 juin 2003, la valeur du matériel de la MINUSIL en instance de passation par pertes et profits et de cession s'élevait à 1 603 225 dollars au 30 juin 2002, dont la mission a pu passer 1 244 479 dollars par pertes et profits au 30 juin 2003. Or, la valeur du matériel de la MINUSIL en instance de passation par pertes et profits et de cession se chiffrait à 2 956 422 dollars au 30 juin 2003, soit une augmentation de 84 % d'une année sur l'autre, ce qui laisse penser, de l'avis du Comité, que la passation du matériel par pertes et profits ne se déroule pas comme prévu, surtout en cette phase de réduction de l'effectif de la Mission. Le Comité a été informé qu'en raison de défaillances du système de contrôle du matériel des missions, il manque à la MINUSIL une base solide sur laquelle appuyer la gestion de ses stocks. Le Comité compte que le processus de passation par pertes et profits et de cession du matériel de la MINUSIL fera l'objet d'une attention accrue et qu'il sera mené dans le strict respect des règles et procédures financières de l'Organisation (par. 45).

Un examen minutieux de la procédure de passation par pertes et profits et de cession a été effectué en vue de l'accélérer. Cet examen a abouti à la formation d'un Groupe de liquidation du matériel, qui comprend les gestionnaires de matériel ainsi que du personnel du Groupe de contrôle du matériel et des stocks, de la Section des achats et de la Section des finances. Il se réunit une fois par semaine pour résoudre les questions en suspens concernant la passation par pertes profits et la cession de matériel sous la coprésidence du chef des services de soutien intégré et du chef des services administratifs.

La Mission a établi un Groupe de liquidation du matériel et de protection de l'environnement, qui est chargé de l'exécution des recommandations du Comité local de contrôle du matériel et du Comité central de contrôle du matériel, dans le strict respect des règles et procédures financières de l'Organisation et de l'application, en ce qui concerne les éléments dangereux des matériels à éliminer localement, de méthodes respectueuses de l'environnement approuvées sur le plan international. À la suite des mesures prises par la Mission en ce qui concerne la passation par pertes et profits et la cession de matériel, il n'y avait plus, en avril 2004, que 252 éléments de matériel en instance de passation par pertes et profits, dont la valeur d'achat était de 587 000 dollars des États-Unis.

Le Comité consultatif compte également que la MINUSIL améliorera ses méthodes de contrôle des stocks, puisque les opérations de maintien de la paix ont commencé à être dotées du nouveau système de gestion du matériel Galileo. À cet égard, le Comité rappelle qu'au paragraphe 29 de son rapport précédent sur la MINUSIL (A/57/772/Add.3), il a constaté que, dans plusieurs cas, de sérieuses améliorations s'imposaient en ce qui concernait la gestion des avoirs et des stocks (par. 46).

Le Comité consultatif rappelle aussi l'observation du Comité des commissaires aux comptes sur la longueur persistante des délais d'approvisionnement dans certaines missions, dont la MINUSIL (voir A/58/5, vol. II, chap. II, par. 175). Ayant demandé des précisions, le Comité a appris que la Section des achats de la Mission avait pris les mesures nécessaires pour réduire les retards constatés dans le processus d'approvisionnement, y compris les mesures ci-après : a) suivi des délais d'exécution des demandes de fourniture de produits ou services et des appels d'offres; b) création d'une fonction de suivi des commandes après réception; c) amélioration de la description technique des produits et services demandés et d) amélioration de la présélection des fournisseurs. Le Comité note que le document de présentation du budget ne présente pas séparément les produits correspondant à l'approvisionnement. Le Comité demande que les produits correspondant aux activités d'approvisionnement soient clairement présentés comme tels et inclus dans les futurs budgets d'opération de maintien de la paix. En outre, les délais d'approvisionnement devraient figurer au nombre des indicateurs de succès des services d'appui (par. 47).

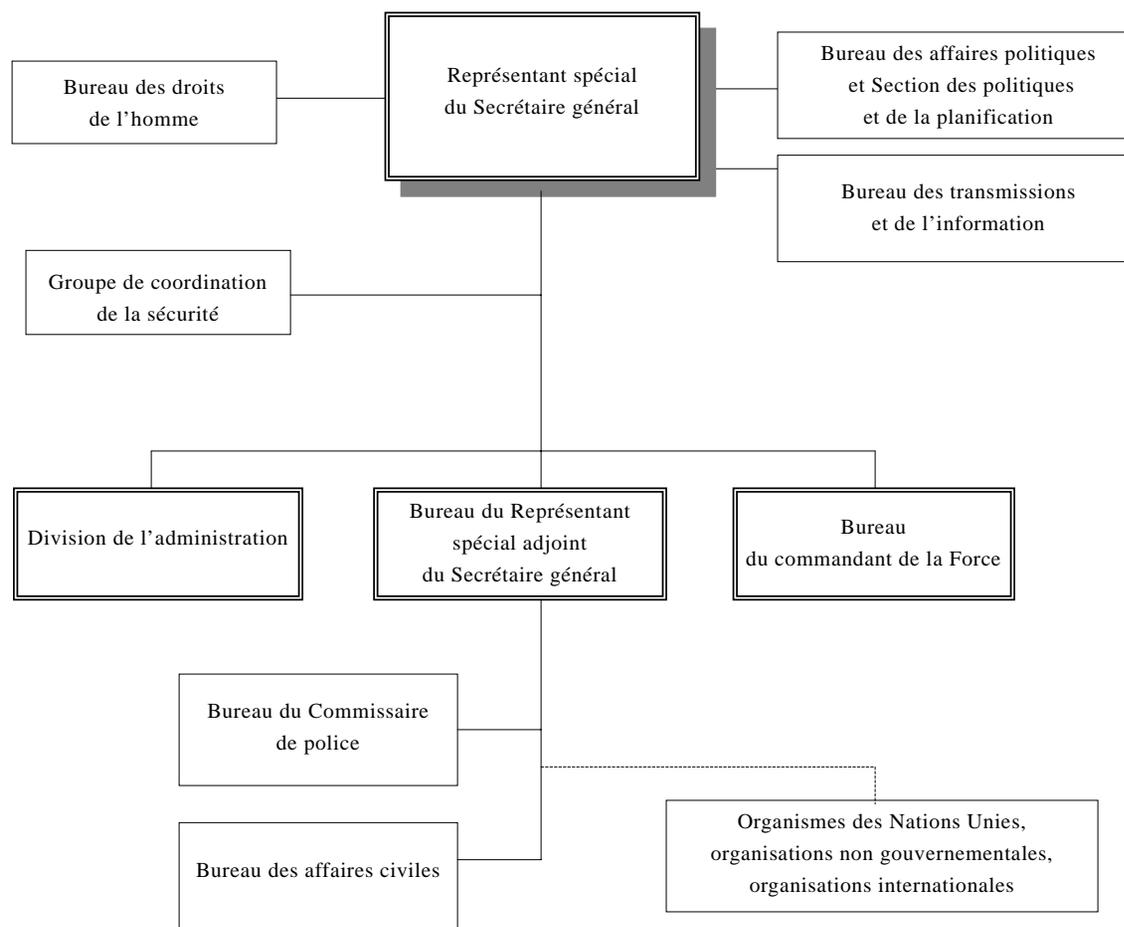
On compte que, lorsqu'il sera mis en œuvre, dans un proche avenir, le système Galileo, grâce à ses possibilités et sa souplesse accrues, améliorera la gestion des avoirs et des stocks.

Cette observation du Comité a été notée et dûment prise en compte dans le projet de budget révisé, dans le cadre de la composante Appui.

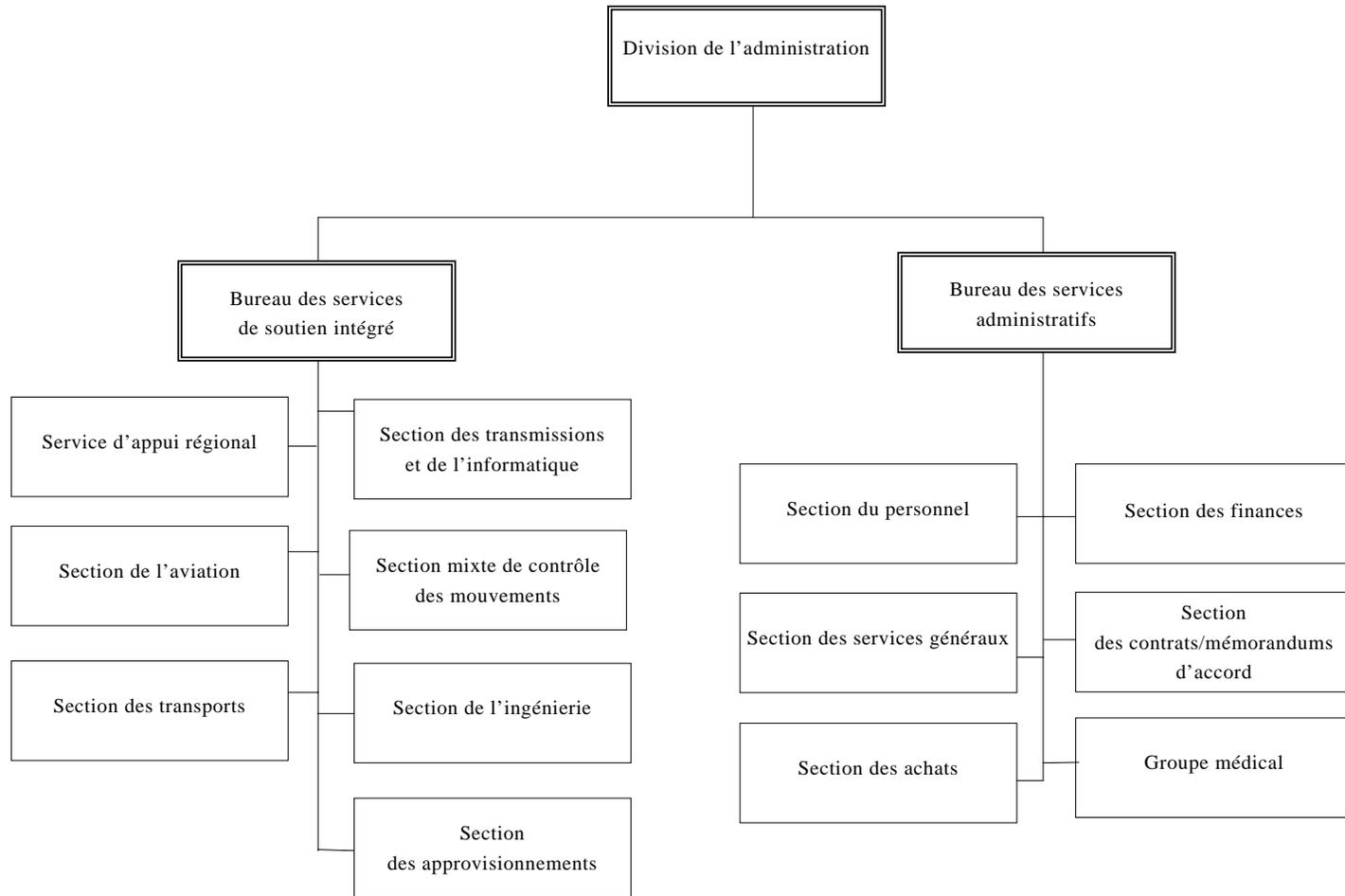
## Annexe

### Organigrammes

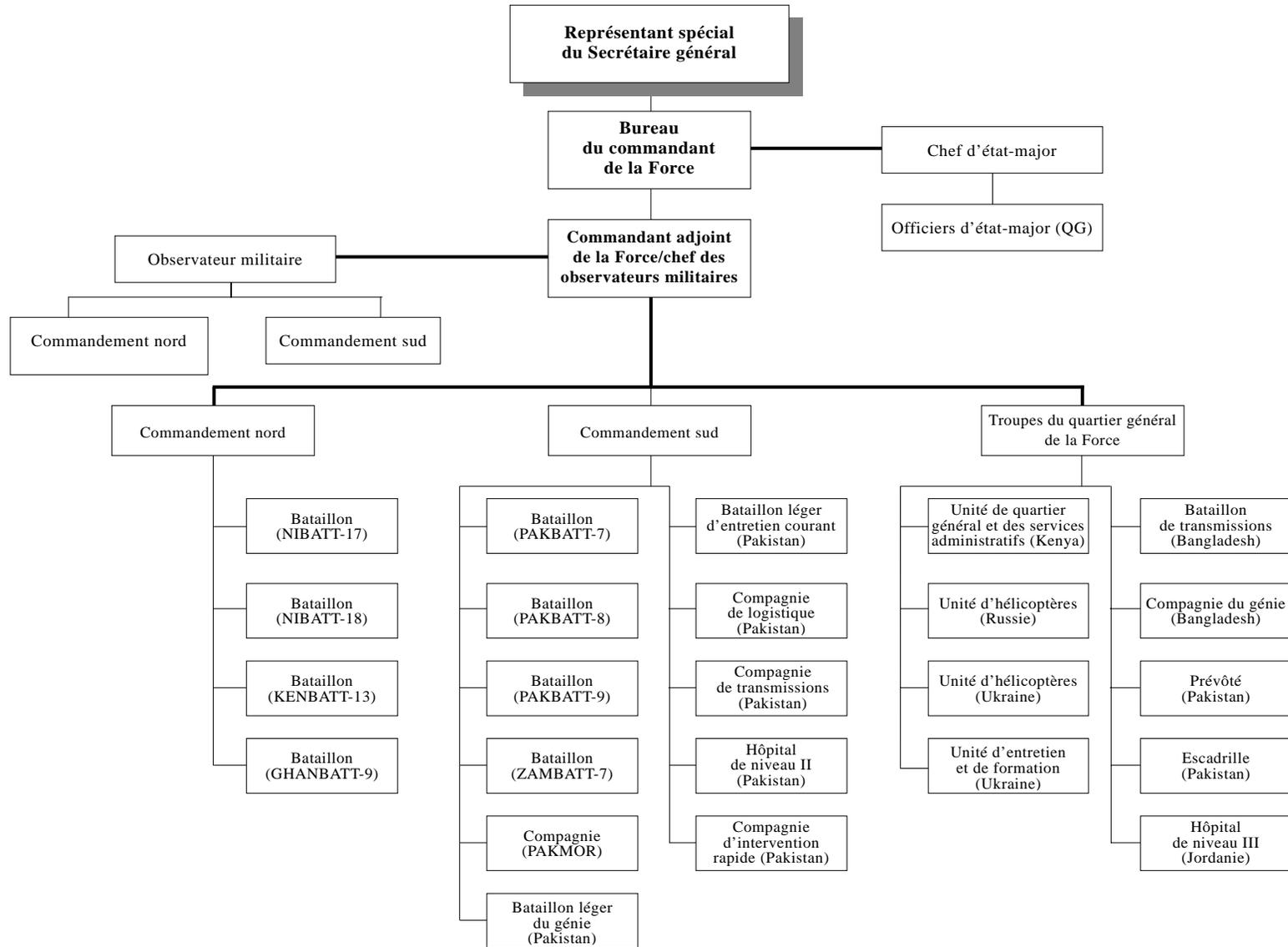
#### A. Organisation générale de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone



## B. Division de l'administration



## C. Composante militaire



## Carte